

**DEC150172DRH**

**LE PRESIDENT DU CNRS**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

VU le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques,

VU le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires du CNRS,

VU le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique- Alain FUCHS,

VU l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du CNRS,

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : sont nommés, à compter du 1er janvier 2015, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire n° 5 compétente à l'égard des assistants ingénieurs :

Monsieur Alain FUCHS  
Président du CNRS

Monsieur Antoine CHARLOT  
Ingénieur de recherche de deuxième classe

Monsieur Christophe DERYCKERE  
Ingénieur d'étude hors classe

Madame Catherine CAILLEAU  
Ingénieur d'étude de première classe



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Méglie  
3, rue Michel-Ange  
75794 PARIS CEDEX 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

Article 2 : sont nommés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire n° 5 compétente à l'égard des assistants ingénieurs :

Madame Hélène NAFSTALSKI  
Déléguée Régionale

Madame Martine DAMONNEVILLE  
Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Olivier DUARTE  
Ingénieur de recherche de deuxième classe

Madame Stéphanie LECOCQ  
Ingénieur d'étude de première classe

Article 3 : Le Président du Centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

ALAIN FUCHS